

Procès-Verbal Conseil d'Administration « MJC Sans Souci » du 03/07/2023

Le 03 Juillet 2023, les administrateurs de l'association « **MJC Sans Souci** » se sont réunis, au Château Sans Souci, 36 avenue Lacassagne Lyon 3^{ème} suite à la convocation envoyée par email le 23 Juin 2023.

La séance a été ouverte à 19h05

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du PV de CA du 31 Mai 2023 (vote)
2. Démission de la co-présidente - Christine LAMBERT
3. Prise de fonction de Cédric SZABO, vice-président en tant que co-président par intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (vote)
4. Projet Associatif (vote)
5. Activités non complètes après les vacances de la Toussaint : Proposition de mise en œuvre de places offertes à des personnes sans ressource ou avec des ressources faibles (vote)
6. Accueil libre du secteur jeune : information sur l'adhésion
7. Points d'informations sur la vie de la MJC
 - Rencontres associatives (PLVPB, Maison de Quartier, ALNJ)
 - RH
 - Trésorerie
 - Vie associative
 - Etat des inscriptions aux activités pour la saison 2023-2024
8. Points Divers

Membres du CA	
CASSIGNAC Serge	Présent en distanciel
CAUGANT Aude	Présente
CHEVALLIER Françoise	Présente
COGERINO Christine	Présente
FERRON Antoine	Présent
GUILLERME Yves	Présent
GUYOT Christine	Présente
HURAUULT Marie-Emmanuelle	Présent
JIMENEZ-MONTES Fabrice	Présent
LAMBERT Christine	Présente
LAURENT Nina	Absente
MILLAUD Aurélien	Présent
PLANTEGENET Annabelle	Présente en distanciel
SZABO Cédric	Présent
TROGI Angéline	Présente
Personnel de la MJC (non votant)	
KHELAIFIA Hakim	Présent
Autres participants (non votants)	
BENICHOU Nadia	Absente
RECAMIER Philomène	Présente

Nombre de présents : 16

20h15 départ de Récamier Philomène

21h15 départ Aude Caugant et Christine Cogérino pouvoirs donnés à Christine Lambert

1. Approbation du PV du CA du 31 Mai 2023

Modifications demandées en séance :

- Ajout de la phrase « la lettre de démission de Corinne ZABETH a été projetée en séance ». Acté par le CA
- Modification de la phrase concernant la candidature de Serge Cassignac. Texte modifié : « Candidature de Serge Cassignac ». Acté par le CA.

Pour	Contre	Abstention
13	0	1

2. Démission de la co-présidente - Christine LAMBERT

Le CA prend acte de la démission de Christine LAMBERT de son poste de co-présidente.

Temps donné à Christine Lambert pour s'exprimer quant à sa démission du poste de co-présidente.

Serge a toutes les informations pour le poste de Trésorier.

Ce qui a fait poser question au niveau de la viabilité est :

- le manque de prise en compte de choses essentielles lors de la préfiguration (notamment les fluides).
- Ressources Humaines : faudra-t-il embaucher un.e coordinateur.trice d'activités. Quid du contrat d'Eva (25h)
- Est-ce que les fonds publics vont perdurer pour assurer la stabilité de la structure.

Note : la co-présidente n'avait pas de procuration sur les comptes bancaires avant le 23 Février 2023.

Surcharge de travail du personnel. Est-ce que le personnel est suffisant ?

Christine Lambert se pose des questions sur les démissions des membres du CA. Interpellée sur le fait que plusieurs administrateurs démissionnent car les lettres remettent en doute la transparence, la communication et la gouvernance. Suite à cela, les problèmes soulevés sont :

- Problème de communication
- Absence de remise en question suite à ces démissions.
- Décisions prises trop verticalement (Exemple : Compte à terme ouvert sans validation du CA)
- Trop de décisions prises sans discussions
- Propositions peut-être trop orientées (pour faire gagner du temps en CA) avec un manque de réflexion collective pour trouver des solutions.
- Volonté que le CA soit plus partie prenante et que les décisions soient plus prises en CA.

Quelques pistes d'améliorations/solutions discutées :

- Re-proposition de faire un Drive pour gérer et vérifier les CR gouvernance (bureau, CA, AG, commissions).
- Serge (trésorier) va faire un projet qu'il présentera en septembre pour faciliter la compréhension de la comptabilité de la structure.
Ne se soucie pas des finances de la structure qui va bien. Comptabilité bien faite.
- Faire monter en compétence le personnel que nous avons. Coordinateur jeunesse est aussi sur le terrain.
- Formation et accompagnement avec réseau R2AS, pour connaître rôle de chacun, pour connaître fonctionnement d'une MJC.

- Se laisser le temps d'apprendre à travailler ensemble

Note : les factures sont accessibles sur demande auprès d'Hakim

3. Prise de fonction de Cédric SZABO, vice-président en tant que co-président par intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

- Problème soulevé : la parité. Préférence pour certaines personnes de ne pas remplacer la co-présidence. Et travailler sur co-présidence paritaire.
- Avoir plus de contrôle de gouvernance (moins de décisions prises en bureau).

Rappel que rien n'est aujourd'hui indiqué dans les statuts au sujet d'une parité obligatoire de la co-présidence, il n'est pas possible de ne pas remplacer le co-président sans passer par une AG extraordinaire.

Proposition de rediscuter et travailler à une co-présidence paritaire pour la prochaine AG mais valider pour ce jour le remplacement par Cédric jusqu'à la prochaine AG (qui devrait avoir lieu en Novembre)

Pour	Contre	Abstention
8	3	3

La prise de fonction de Cédric SAZBO en tant que co-président est approuvée.

4. Projet Associatif

- ✓ Ajout de la notion de genre dans la partie sur les orientations : « Rendre possible la rencontre, la découverte, l'échange et le partage des cultures artistiques, sportives, spirituelles, politiques, d'origines, **de genres** et de classes sociales en favorisant des débats sur des sujets de société. »
- ✓ Suppression du terme « opprimé » qui est remplacé par « défavorisé »

Pour	Contre	Abstention
13	0	1

Le projet associatif est validé

5. Activités non complètes après les vacances de la Toussaint : Proposition de mise en oeuvre de places offertes à des personnes sans ressource ou avec des ressources faibles

Pour les activités dont les groupes ne seront pas complets (mais suffisamment remplis pour être maintenus), l'idée est de permettre une inscription gratuite (incluant l'adhésion), à des personnes sans ressources ou avec de très faibles ressources

La mise en œuvre :

- Places disponibles après les vacances d'automne
- Financement si activité à l'équilibre au moment de la mise en œuvre (après les vacances de la Toussaint).
- Pour la durée de la saison 2023-2024 (nouveau vote dans 1 an pour maintenir/modifier/stopper ce dispositif)
- Gratuité totale y compris adhésion
- Sous condition d'absence de revenus ou d'être bénéficiaire RSA
- Sans communication officielle car problématique selon nombre de personne à qui cela s'appliquerait > gestion au cas par cas par l'équipe.

L'idée de la caisse de solidarité a été soumise, mais est plus compliquée à mettre en œuvre car nécessite un compte spécifique, problème de sélection des bénéficiaires et de répartition entre les bénéficiaires. Plus compliqué techniquement à mettre en place. Possibilité de déléguer le choix de donner les places à des associations. Cette idée pourra être rediscutée pour la saison prochaine avec des critères de sélection à définir.

Vote du dispositif de places offertes :

Pour	Contre	Abstention
14	0	0

La mise en place de ce dispositif est validée.

Note : CA du 25 septembre décalé au 02 octobre à 19h00 (visio) pour discuter des activités qui ne seraient pas à l'équilibre > voir si elles sont maintenues ou non.

6. Accueil libre du secteur jeune : information sur l'adhésion

Pour certains jeunes, l'engagement (adhésion...) peut être un frein. Hakim recommande qu'après 2 ou 3 visites au sein de l'accueil libre, les jeunes doivent, pour continuer à fréquenter, devenir adhérent. Toutefois, il est proposé de créer une cotisation « accueil libre » à 1€ (qui n'ouvre droit qu'à l'accueil libre). Ce tarif supplémentaire sera proposé au vote en prochaine AG.

En attendant, les jeunes qui fréquentent uniquement l'accueil libre pourront se voir proposer de reporter leur adhésion 2023-2024 jusqu'à la date de l'AG.

Problèmes soulevés pour cette année : des gens qui ne paient pas l'adhésion = pas conforme aux statuts de la MJC. Risque de faire jurisprudence pour les années suivantes.

Le CA prend note qu'une partie des bénéficiaires ne paie pas d'adhésion mais que ceux-ci peuvent continuer à venir jusqu'à la fin de la saison (l'accueil se termine dans 4 jours). Il y a un dysfonctionnement, mais seul un petit nombre de personnes sont concernées selon Sahara. (Hakim va regarder le nombre de jeunes concernés par une adhésion non payée uniquement pour l'accueil libre pour cette année.)

Sur un même sujet, les enfants/jeunes qui fréquenteront l'accompagnement à la scolarité ne seront pas obligés d'être adhérents (car financement CAF avec obligation de gratuité).

7. Points d'informations sur la vie de la MJC

- Rencontres associatives (PLVPB, Maison de Quartier, ALNJ)

- *Rencontre Aurélien MILLAUD / Nicolas TERRASSIER et Bernard COURLET, Président et Vice-président PLVPB. Remontée de craintes à propos des activités de la MJC de la part des adhérents du PLVPB.

- Proposition de créer un groupe de travail inter-associations/faire des rencontres régulières pour créer du lien et aplanir les problèmes.

- *Assemblée Générale Maison de Quartier : Aurélien MILLAUD a représenté la MJC, devenue adhérente suite à vote AG avec 11 voix pour et 6 voix contre (craintes d'associations que la MJC prenne des créneaux malgré notre demande très ponctuelle et potentielle uniquement sur les vacances scolaires)

- *ALNJ : rendez-vous entre Hakim et Madame DEGEORGE, Présidente ALNJ. Une crainte de prise de créneaux de gymnase pour le centre de loisirs de la MJC (gymnase de Montbrillant), une solution partielle a été proposée à l'ALNJ. Le gymnase est laissé à disposition de l'ALNJ sur le créneau de 12h30-13h30 pour futsal (géré par l'ALNJ). Le reste de la journée, le gymnase est réservé pour la MJC.

- RH

- *Selon le nombre d'adhésions à venir, il faudra réfléchir au temps partiel d'Eva, à l'externalisation ou la reprise en interne de la comptabilité, au recrutement d'un coordinateur activités/événements (en fonction du nombre d'adhérents réels en septembre). Eva est satisfaite de sa prise de fonction. Plan formation à mettre en place pour faire monter en compétences les salariés.

- *Sur le secteur jeune, il est envisagé, mais encore prématuré de recruter une seconde personne. Pas avant novembre probablement (alternance éventuellement).

- Pas de départ suite à la reprise de Léo Lagrange. 6 potentiels départs en fin de saison. Il est prévu le recrutement d'un Directeur d'Accueil de Loisirs (DAL) pour l'école Montbrillant. Pas d'autres envisagés pour le moment.

Entretien annuel avec salariés. Hakim souhaite rester. Trouve du sens à être ici. Apprécie le débat, sait que les choses sont perfectibles.

Note : des thématiques telles que l'écologie sont à anticiper, de même que les questions du sexisme.

- Trésorerie

*Serge travaille sur l'architecture de la trésorerie : vue macro, possibilité de subventions...mais aussi sur la manière de fluidifier certains process (comptabilité, paie...) et procédures. Il fera une présentation « vulgarisée » au CA d'automne.

*Une partie des factures du périscolaire ne sont pas réglées, malgré les relances. Hakim a toute latitude pour refuser une inscription aux activités ou aux accueils de loisirs pour les familles qui n'ont pas réglé les dettes du périscolaire.

*Trésorerie au 22/06 : 254k€ à date sur l'ensemble des comptes et livrets (dont 100k€ sur un Compte à Terme 3 mois)

*Stancer : demande d'ouverture en cours de la solution de paiement CB à distance par lien

- Vie associative

*Vacances d'été : capacité augmentée à 68 places enfants (vs 48) et 16 jeunes (vs 12) : 100% des places ont été sollicitées. Participation au stage Brouhahas (R2AS) annulée (seulement 2 inscrits).

*Mercredis rentrée : capacité augmentée à 68 places (vs 48) pour 118 demandes reçues

*Soirées : 2^{ème} soirée organisée en partenariat avec la MJC, avec Causons. A permis de définir certains axes d'amélioration (organisation, matériel nécessaire, communication) mais a aussi mise en lumière des points positifs (participation de jeunes, public adultes/enfants...). 30 personnes venues. Très léger bénéfice. Problème de communication. Positif : quelques personnes du secteur jeune venues donner un coup de main.

La soirée Syrie (également avec Causons) a été annulée par la MJC.

A partir de la rentrée, un programme de soirées mensuelles (café-théâtre, impro, concert), les vendredis soirs est prévu. Une demande de subvention sera faite pour financer l'équipement de la grande salle (son/lumière)

- Etat des inscriptions aux activités pour la saison 2023-2024

*Au 26/06 : 200 rendez-vous d'inscriptions avaient été pris (en ligne avec Calendly)

2 activités complètes, 30% d'activités remplies. Même avec une communication pas ou peu faite. Il faudra mettre le paquet en septembre pour compléter les activités.

A l'avenir, travailler avec d'autres associations pour répartir les créneaux, éviter les doublons. A la rentrée les activités seront réadaptées. 45000€ encaissés.

*5 périodes de rendez-vous d'inscriptions du 26 au 30/06 mobilisant 4 permanents et des administrateurs.trices

Lundi : 47 rendez-vous planifiés sur Calendly (tous honorés) pour 64 créneaux réservés

8. Points Divers

Drive à venir. Demande de drive avec accès pour tous les membres du CA, à tous les CR pour plus de transparence.

Forum association : demande faite. Faire un tableau pour s'inscrire.

Prochain Bureau 13/09/2023		19h
Prochain CA 02/10/2023	en présentiel et en visio-conférence.	19h

Pas d'autre point abordé.

Fin du CA : 22h32

Les Co-Présidents :

M. SZABO Cédric

M. MILLAUD Aurélien

Le Secrétaire :

M. JIMENEZ-MONTES Fabrice